N° 5. SAMEDI 18 SEPTEMBRE 1830. IIe ANNÉE.

L'ORGANISATEUR,

JOURNAL

DE LA DOCTRINE SAINT-SIMONIENNE,

PRIX
DE L'ABONNEMENT :
25 fr. pour l'année ;
13 fr. pour six mois,
Et 7 fr. pour trois mois.

ON S'ABONNE
Au bureau du Journal, rue Monsigny, n° 6 ;
Chez Alex. Mesnier, place de la Bourse ;
Et chez Everat, rue du Cadran, n° 16.

Paraît une fois par semaine.

Toutes les institutions sociales doivent avoir pour but l'amélioration du sort moral, physique et intellectuel de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre.

Tous les priviléges de la naissance, sans exception, seront abolis.
A chacun selon sa capacité, à chaque capacité selon ses œuvres.

DISCOURS

SUR LA RÉALISATION DE LA DOCTRINE SAINT-SIMONIENNE.

Mes Fils ! mes Filles !

Ce titre qui vient de lui-même se placer sur mes lèvres, en présence d'un auditoire qui m'entend pour la première fois, indique assez que je m'adresse spécialement à ceux qui professent déjà la doctrine dont je suis ici l'interprète, et qui, à raison de la place qu'ils occupent dans la hiérarchie, savent que je ne puis rien faire ni rien dire pour eux, qui ne soit revêtu du caractère paternel. Je n'oublierai pas cependant qu'une foule de personnes, plus ou moins étrangères à nos croyances, se pressent à nos prédications, et que mon devoir est aussi de faire parvenir jusqu'à elles la parole Saint-Simonienne ; mais cette parole, pour vibrer avec force et liberté à leurs oreilles, a besoin d'aller frapper directement un écho qui lui annonce qu'elle est comprise, et qui en prolonge le retentissement ; c'est à des Saint-Simoniens que je dois parler la langue Saint-Simonienne, pour rendre toute l'énergie qu'elle comporte et dont je puis être capable. Quant aux non convertis, peut-être quelques-uns d'entre eux, tout étranges que leur paraissent mes accens, en seront-ils assez émus pour désirer de mieux connaître la religion qui les inspire ; peut-être viendront-ils nous demander une exposition plus méthodique, une instruction plus complète, et nous leur désignerons alors les conférences générales ou les réunions particulières destinées à l'enseignement dogmatique de la foi nouvelle. Qu'ils se pénètrent donc bien de cette vérité, qui n'a pas été suffisamment sentie encore, c'est qu'ils assistent, non à un cours de rhétorique ou de philosophie, mais à une assemblée religieuse, qui se compose de fidèles et non de curieux, qui écoute un *prêtre* et non un *professeur*. Cette définition est nécessaire pour faire comprendre à tout le monde le le ton et le sens de nos discours ; et je me trouve heureux d'avoir pu la faire, car elle atteste que l'Eglise Saint-Simonienne est véritablement installée.

Rendons grâces à Dieu de ce progrès ; c'est par lui, c'est en lui qu'il s'opère. Mais glorifions-nous aussi, nous, qui ne séparons point l'être infini de ses manifestations, glorifions-nous de cette sublime destinée, qui fait

sance de ses sympathies en dehors du présent qui l'entourait, a compris un avenir meilleur et l'a signalé comme un but à atteindre, nous voyons que le reste des hommes s'est rallié à sa voix, et s'est organisé pour accomplir la destination nouvelle qui lui était annoncée. Or, toutes ces révélations ont eu dans le passé un caractère commun que je vais signaler. C'est que, jusqu'ici, les révélateurs n'avaient jamais pressenti un progrès qui comprît à la fois, et à un égal degré tous les modes d'existence de l'humanité; de plus, dans la direction même où chacun d'eux entraîna la société, cet avenir qu'il proclamait lui avait apparu comme un état stationnaire, au-delà duquel il n'y aurait plus de perfectionnement possible. Peut être devons nous modifier à l'égard du Christ ce qu'il y a d'absolu dans ces règles générales; celui qui annonçait la résurrection de la chair, qui prophétisait, pour une autre vie, la rétribution suivant les œuvres, et promettait après lui une révélation nouvelle *qui apprendrait aux siens ce qu'ils n'étaient pas encore en état d'entendre*, celui-là entrevit peut-être la lumière d'un avenir meilleur que celui même vers lequel il appelait les hommes de son temps; mais il dut envelopper cette lumière d'un voile symbolique, de peur qu'elle ne blessât des yeux trop faibles encore pour soutenir son éclat. Quoi qu'il en soit la hiérarchie qui s'est établie sur la foi de sa parole, comme toutes les hérarchies qu'ont fondées jusqu'à ce jour les autres législateurs religieux, était radicalement vicieuse, sous le double rapport que j'ai indiqué: c'est pourquoi elle, comme les autres, fut provisoire. Suivez en effet les conséquences. Tant que le bien signalé n'était pas atteint, la hiérarchie était légitime, puisqu'organisée pour le progrès même elle lui était favorable. Mais l'humanité, marchant toujours, arrivait à la fin au terme qui lui était assigné, et voyant alors se continuer devant elle la route qu'elle s'était attendue a trouver terminée, elle voulait marcher encore; car elle ne s'arrête jamais. Dès lors la hiérarchie qui l'avait conduite à ce point, n'étant pas capable de le lui faire dépasser, devenait un obstacle qu'il fallait avant tout renverser : de là les travaux de la critique, travaux auxquels l'école de Saint-Simon a rendu dès long-temps toute la justice qui leur est due; travaux que nous bénissons, puisqu'en les considérant, par exemple, dans l'époque actuelle, nous leur devons tout ce que nous sommes, ce que nous savons et ce que nous pouvons; mais enfin, qui sont entachés du même vice que tous les travaux organiques du passé, puisqu'eux aussi ont été entrepris sans la vue de la perfectibilité indéfinie, puisqu'eux aussi ont la prétention d'établir comme absolus et définitifs, des dogmes et des institutions dont le caractère est d'être essentiellement provisoire.

Ainsi, à toutes les époques où la nécessité de détruire un ancien ordre de choses s'est fait sentir, en présence d'une foi religieuse qui consacrait des théories démenties dès long-temps par la pratique, qui imposait des croyances et des actes réprouvés par toutes les sympathies humaines, qui retenait enfin la masse des hommes sous le joug d'une autorité devenue oppressive, parce qu'elle ne comprenait plus les besoins généraux, on a nié toute foi religieuse, on a fait appel à la liberté d'examen, en un mot, on a proclamé la souveraineté de chaque conscience individuelle.

Et tout cela fut bien, étant dirigé contre un passé condamné sans appel.

Mais il y eut erreur, lorsqu'on présenta les nouveaux principes, comme devant régir à jamais l'humanité. On ne songeait pas alors qu'aussitôt l'œuvre de la *réforme* accomplie, la société ne pourrait avancer qu'à la condition d'une foi commune, qui exalterait encore toutes les sympathies en reliant toutes les volontés, qui satisferait les plus hautes intelligences en ne présentant que des théories justifiées par l'observation, qui soumettrait enfin les capacités inférieures aux capacités supérieures en les unissant toutes dans l'amour d'une destination nouvelle.

Je ne suivrai pas la critique dans ses dogmes spéciaux sur la politique, les beaux-arts, la science et l'industrie : partout elle nie toute autorité, toute direction, tout lien, parce qu'elle ne voit partout et ne conçoit qu'une autorité, une direction et un lien contraires au bien général. Mais ce que j'en ai dit par rapport à la religion, suffira sans doute pour vous faire sentir que si ces dogmes peuvent encore avoir quelque valeur, en présence d'un pouvoir qui voudrait entraîner la société dans des voies rétrogrades, ils doivent tomber tous d'eux-mêmes, aussitôt que l'humanité comprenant sa véritable destination s'organisera pour l'accomplir.

En rapprochant ces idées de celles que je vous ai présentées dans la dernière séance, nous pouvons les résumer toutes comme il suit :

DANS LE PASSÉ.

Des associations de plus en plus étendues, et dans lesquelles les relations des associés entre eux deviennent de plus en plus favorables aux classes inférieures :

Des organisations seulement provisoires, parce qu'elles ne favorisent pas tous les modes possibles de l'activité humaine, et sont par cela même impropres à déterminer un perfectionnement indéfini :

Comme conséquence de ces imperfections, la nécessité des travaux de la critique aussitôt que l'humanité a éprouvé des besoins qu'une organisation ancienne était impuissante à satisfaire.

DANS L'AVENIR.

Association universelle, état que la sympathie nous révèle et dont l'histoire justifie la prévision, puisqu'elle nous montre l'humanité s'en rapprochant toujours :

Organisation définitive, parce qu'elle sera basée sur l'idée même de la perfectibilité indéfinie, et que, comprenant et favorisant tous les genres d'activité, aucun d'eux ne pourra se développer en dehors de la direction hiérarchique.

Pour vous faire comprendre toute la vérité de ces dernières paroles, je devrais maintenant vous exposer dans son ensemble l'organisation sociale que l'école de Saint-Simon vient réaliser. Mais avant d'arriver à cette dernière partie de la tâche qui m'a été donnée, je vous présenterai l'état actuel de la Société sous un aspect qui sera probablement nouveau pour vous.

Et tout d'abord, vous devez sentir comment, du point de vue général où nous sommes placés, il nous est donné,

et donné à nous seuls, de juger le présent avec rigueur et impartialité. Tandis qu'auprès de nous, publicistes, légistes, économistes et moralistes, tous enfin, préoccupés d'une lutte dont ils ne prévoient pas l'issue, proclament, chacun de leur côté, l'immuabilité absolue des sentimens, des doctrines et des institutions favorables à l'opinion pour laquelle ils combattent; nous, véritables juges du camp, nous qui connaissons la marche de l'humanité, son point de départ et le sens de son progrès, nous sommes en état de discerner au milieu des élémens confus de cette société en désordre, et les faits caractéristiques d'un passé qui doit disparaître, et ceux qui, portant le germe de l'avenir, doivent s'accroître et se développer indéfiniment, et ceux enfin qui, tirant toute leur importance de la nature particulière de l'époque présente, sont destinés à s'évanouir avec elle.

Eh bien! messieurs, il y a un fait qui résume en lui tous les vices de l'organisation actuelle, fait immense et devant lequel tous les faits qui exercent aujourd'hui l'activité des hommes sont pour ainsi dire de nul intérêt; il se présente à chaque pas, nous entoure et nous presse de toutes parts, et pourtant il demeure inaperçu de tous, en dehors de l'école de SAINT-SIMON.

L'ESCLAVAGE, messieurs, cette institution hideuse en regard de l'avenir, l'esclavage est encore vivant au milieu de nous.

Ecoutez! Je ne veux pas parler de cette nécessité cruelle de nos colonies, de l'esclavage des noirs, contre lequel l'église chrétienne avait une mission directe qu'elle n'a pu remplir.

Je ne parlerai pas non plus de l'esclavage féodal, dont les feuilles constitutionnelles s'évertuent si fort à prévenir le retour, et que la révolution française a détruit pour jamais.

Je veux parler d'un esclavage qui nous tient tous si fort enlacés, que personne avant notre maître, chrétiens ou philosophes–monarchiques ou libéraux, personne n'avait songé qu'il fût possible ou seulement utile d'en sortir.

Ecoutez! écoutez! La parole de Saint-Simon c'est celle de Dieu lui-même!

Quel fut, dans le passé, le caractère essentiel et primitif de l'esclavage, si non que cette institution attribuait à un homme le droit de vivre de *tout* le travail d'un autre homme? Le fouet et le bâton, le droit de vie et de mort, tout cela c'est la sanction du fait et non pas le fait lui-même. La sanction a changé; le fait a été modifié, il a revêtu des formes nouvelles, des formes de moins en moins brutales; mais il subsiste encore dans son principe et dans ses conséquences, car il y a encore des hommes qui vivent du travail de leurs semblables; il y a encore des malheureux qui ne peuvent traîner leur triste vie qu'à la condition d'engraisser l'oisiveté des privilégiés de la naissance.

Je n'ai rien dit qui soit de trop; mais remontons à l'origine et suivons les progrès.

L'esclave était une chose. Tout ce qu'il pouvait produire était au maître; le maître lui donnait seulement un toit et une pâture.

L'esclave cessa d'être la propriété directe du maître; fut attaché à la glèbe; il devint serf.

Le serf était un homme; il possédait une partie de son travail. Une autre portion, une portion plus grande, était au seigneur; mais le seigneur était le seul alors qui pût protéger le serf contre le brigandage armé dont il était *t*enacé chaque jour.

Le serf fut affranchi; il devint homme libre et citoyen. C'est aujourd'hui le paysan de nos campagnes, l'artisan de nos villes.

Le paysan ou l'artisan n'est plus attaché à l'homme ni à la terre; il n'est pas soumis au fouet comme l'esclave; il possède *une plus grande partie* de son travail que le serf; mais enfin la loi est cruelle encore à son égard. Tout le fruit de son labeur n'est pas à lui; il le partage avec des hommes qui ne lui sont utiles ni de leur science ni de leur force. En un mot, il n'y a plus pour lui de *maîtres* ni de *seigneurs*, mais il y a des BOURGEOIS, et voici ce que c'est qu'un BOURGEOIS.

Possesseur des terres et des capitaux, le bourgeois en dispose à son gré, et ne les met aux mains des travailleurs qu'à la condition de recevoir, sur le prix de leur travail, une prime qui doit le nourrir, lui et les siens. Héritier direct des hommes de la conquête, ou bien fils émancipé de la roture, cette diversité d'origine s'efface en lui sous le caractère commun que je viens de signaler: seulement, dans le premier cas, le titre de sa prossession est basé sur un fait désormais réprouvé, le travail du sabre; dans le second cas, l'origine est moins odieuse, c'est le travail de l'industrie; mais toujours ce titre est illégitime et sans valeur, *en présence de l'avenir*, puisqu'il livre à la merci d'une classe privilégiée tous ceux à qui leurs pères n'ont pas transmis des instrumens de production.

Pour vous démontrer l'identité de ces deux modes de possession, je vous transporterai un instant dans le passé; je vous y montrerai un fait parfaitement analogue, et comme vous le jugerez sans préoccupation, il sera pour vous un enseignement salutaire et plein de force. Lorsque l'esclavage de l'homme, dans toute sa brutalité originelle, était une institution sociale en harmonie avec les mœurs et les sentimens, il n'était pas constitué à l'avantage seulement du guerrier et des fils du guerrier. L'artiste aussi, le savant, le commerçant pouvaient se fournir de bétail humain et l'exploiter à leur profit. Ils l'obtenaient en échange d'un travail tout pacifique, dans lequel il n'y avait rien qui pût répugner aux sympathies d'une civilisation plus avancée. Eh bien! messieurs, du moment où la fraternité universelle devenait la raison d'un nouvel ordre social, les esclaves de l'artiste, du savant ou du commerçant devaient être affranchis comme ceux du guerrier; et aujourd'hui si vous convenez que le principe de la rétribution suivant les œuvres devient le fondement véritable de toute organisation, vous n'hésiterez pas à proclamer avec nous que la société doit exiger des œuvres de tous ceux qui demeurent maintenant oisifs, quelle que soit l'origine de leurs titres à cette oisiveté.

Dans les temps modernes, le conquérant eut d'abord en sa possession, et la *terre*, et l'*homme ouvrier de la terre*. Tout le progrès préparé par l'évangile, achevé par la révolution française, consiste dans l'affranchissement de l'*ouvrier*. Mais la *terre*, *l'instrument de l'œuvre*, est demeurée aux mains du seigneur. Car si la société a dit au seigneur: les hommes que tu as vaincus ne sont plus ta

propriété; elle lui a dit aussi : tu posséderas encore les champs que tu avais acquis par la victoire. En même temps, parmi les serfs affranchis, il s'est trouvé des hommes qui, s'étant enrichis par un travail pacifique, purent échanger le prix de ce travail contre la propriété du fonds; et ce dernier vestige de la conquête, ce privilége de la féodalité, se transmettant aussi par le hasard de la naissance, au fils d'un père qui *a mérité* attribue le droit de vivre *sans aucun mérite.*

A l'époque de la révolution française, la roture qui *travaillait* et celle qui était devenue *propriétaire* firent cause commune, se proposant également de détruire tout ce qui pouvait rappeler la *servitude des personnes* dans les institutions consacrées par l'ancien régime. Mais faute d'avoir connu les principes du régime nouveau réservé à l'avenir, on n'a pu rien entreprendre contre la *servitude de la terre*, ou plus généralement *du fonds de production.* Aujourd'hui que les héritiers de la conquête ont perdu leurs privilèges, les *travailleurs* doivent comprendre que leurs intérêts sont tout-à-fait distincts de ceux des *oisifs*, et que la noblesse ancienne, comme la roture parvenue, ne forment plus, par rapport à eux, qu'une même classe. Peu importe que L'OISIVETÉ ne s'appelle plus *marquis*, *comte*, *baron*, GENTILHOMME, si on la retrouve sous les noms de *rentier*, *capitaliste*, *propriétaire*, BOURGEOIS. Qu'ils reçoivent les instrumens de travail d'un noble ou bien d'un roturier, les travailleurs ne les obtiennent jamais qu'à la condition de nourrir celui qui a pu les leur prêter, et c'est là le fait qui doit disparaître.

Les propriétaires des fonds de production étant tous les héritiers directs, ou bien les substitués aux droits des anciens seigneurs, la constitution de la propriété, telle qu'elle est entendue aujourd'hui, n'est que la modification du servage, comme le servage lui-même n'était que la transformation de l'esclavage. Cette simple considération doit vous faire comprendre que la constitution actuelle de la propriété doit éprouver une réforme complète. Je crains pourtant qu'il ne vous répugne d'accepter une telle conséquence. S'il est vrai que le mode actuel de possession consacre un privilége immense en faveur d'une classe particulière, il faut convenir aussi, qu'apres tant de bouleversemens c'est la seule base solide qui reste à l'ordre social. C'est un dernier lien entre les hommes, car c'est l'unique intérêt au nom duquel on les fasse encore agir avec quelque ensemble. Le titre de propriétaire est à peu près le seul maintenant qui puisse inspirer au père quelque sécurité sur le sort de ses enfans, et s'il n'est que bien rarement la garantie d'une capacité personnelle dans celui qui le possède, c'est au moins le seul gage d'indépendance qu'on puisse concevoir, dans une société où toute dépendance est le plus souvent sans dignité.

Et nous voulons abolir l'héritage, transformer la propriété! — Oui nous le voulons, parce que nous mettrons en leur place des institutions qui sati feront bien davantage tous les sentimens d'affection paternelle, qui uniront entre elles, non pas quelques classes d'hommes, mais toutes les classes sans exceptions. Ne craignez rien; si nous brûlons nos vaisseaux, c'est que déjà nous avons la victoire. Bientôt, j'espère, vous partagerez notre confiance; vous la partagerez, quand vous aurez bien compris que nous n'avons jamais pensé à réaliser le rêve absurde de la loi agraire, ce prétendu partage égal qui consacrerait encore d'immenses priviléges, et cette fois tout-à-fait et seulement au profit des moins capables et des moins laborieux; vous la partagerez cette confiance, quand vous verrez qu'il s'agit simplement d'étendre et de développer, en les appliquant aux fonds de terre et à tous les capitaux, les principes que déjà la société a instinctivement et progressivement appliqués à une foule de richesses, qui, d'individuelles et particulières qu'elles étaient, sont devenues communes et sociales. — Ainsi, par exemple, les villes et les rivières, qui sont aujourd'hui au domaine public, et qui autrefois appartenaient à des individus. Ainsi les eaux mortes et les forêts dont l'état a, de plus en plus, réglé et consacré l'usage. Ainsi enfin, les mines, dont il s'est, naguère encore, attribué le droit de disposer d'une façon absolue, pour les mettre aux mains de ceux qu'il jugerait les plus capables de les exploiter, donnant par là un démenti formel au code civil, qui avait bien explicitement déclaré que le propriétaire de la surface l'était aussi du fond.

Messieurs, pour en finir avec le passé, pour bien comprendre que, tant faibles que soient les premiers commencemens de la religion Saint-Simonienne, elle seule, dès aujourd'hui, tient tous les secrets et la force de l'avenir, jetons ensemble un dernier regard sur la société qui nous entoure.

Je ne veux pas vous rappeler les misères qu'enfante le droit d'héritage et de propriété dont nous venons d'étudier l'origine. Dans cette enceinte même on en a présenté récemment la peinture fidèle. Mais quand des populations immenses de l'Angleterre, de la France, de l'Europe, de la terre entière, s'exténuent de travail, sans pouvoir assurer seulement le repos de leur vieillesse ou l'avenir de leurs enfans, voyons ce qu'on propose au dévoûment des hommes, et quels remèdes on présente à tant d'épouvantables maux.

Mettons d'abord à part les honorables mandataires de la nation. Tout occupés à faire obstacle aux hommes qui voudraient ramener la société en arrière (1), on ne peut pas leur demander de la faire marcher en avant. Tout employés à réduire les prodigalités d'un budjet dont, malgré tant et de si beaux discours, le chiffre est à peu près inévitable, c'est bien assez à faire, sans qu'ils aient encore à examiner cet autre budjet qui n'est pas voté librement tous les ans, mais imposé, sous peine de la vie, aux classes qui travaillent par les classes qui ont entre leurs mains les instrumens du travail; budjet, non des ministres, mais des rentiers et des capitalistes; budjet qui ne fournit pas aux dépenses d'une administration dont il serait peut-être difficile de se passer complétement, mais qui nourrit une foule d'oisifs aux dépens de l'industrie.

La mission qu'on remplit à la chambre est belle! mais enfin, nous disons hautement qu'on n'y a jamais seulement songé aux intérêts généraux, aux intérêts du peuple, de ce vrai peuple qui, n'attendant rien d'eux, leur a donné sa démission, comme ils le disent; qui, sans pain, sans avenir, est pressuré chaque jour des impôts qu'il

(1) On doit se rappeler que ce discours a été prononcé au mois de juin dernier; depuis ce temps les positions sont changées; malheureusement les résultats sont restés les mêmes.

paie, non au gouvernement, mais aux députés, entendez-vous bien, aux députés, aux éligibles, aux électeurs, à toute la bourgeoisie enfin, telle que nous l'avons définie.

Tournons donc ailleurs nos regards. Je vois qu'il y a des professeurs brévetés pour enseigner l'économie politique, et comment les richesses sont créées, et comment elles se distribuent. Ceux-là, sans doute, ont compris le mal : ils nous apprendront le remède. Ouvrons leurs livres, nous saurons ce que c'est qu'un *producteur*.

« *Producteur.* — Celui qui contribue à la création d'un » produit par son industrie, son capital ou sa terre. Le ca- » pitaliste et le propriétaire foncier sont ici appelés pro- » ducteurs, en ce qu'ils concourent à la production par le » moyen de leur instrument. Ils cessent de l'être quand » leur instrument est oisif (1). »

Cette définition, Messieurs, est d'un homme dont les ouvrages sont classiques; la division qu'elle exprime reparaît dans tous ses livres comme principe fondamental.

Ainsi voilà qui est bien entendu. Celui qui a confié sa terre ou ses capitaux à des industriels, et qui, sans se donner nulle peine, en tire chaque année un gros et bon fermage, pourra dès-lors rester inutile à lui-même et à ses semblables. Qu'il passe sa vie en chevaux, en spectacles, en maîtresses; si, par distraction, par mégarde, il lui arrive d'ouvrir le *Traité d'économie politique*, il aura l'agréable satisfaction d'apprendre que, dans un siècle éminemment industriel, un siècle de production, lui aussi est un *producteur d'industrie*! Découverte admirable, et qui sera bien de nature à calmer les méchans scrupules qui pourraient parfois lui revenir. Mais que surtout il verra de beautés dans la dernière phrase! « Il cesse, le » capitaliste ou le propriétaire foncier cesse d'être pro- ducteur, quand son instrument est oisif. » Qu'on trouve donc à redire à la fermeté salutaire de nos magistrats qui distribuent si bien la prison et l'amende, à tous ces misérables que leur code appelle vagabonds. Ah! vagabonds! vraiment vous ne voyez donc pas, tous tant que vous êtes, qu'en vous promenant ainsi par les rues, les mains dans vos poches, l'estomac vide et sans savoir où vous coucherez le soir, vous ne voyez pas, vagabonds que vous êtes, que vous nous empêchez nous autres, qui courrons la promenade en tilburys et sur des chevaux si beaux, vous nous empêchez, vagabonds! d'être des producteurs : vous laissez nos instrumens oisifs!

(1) M. Say, *Esquisse générale de l'Economie politique ; Encyclopédie progressive*, 1re livraison, p. 283. — C'est au même endroit qu'on trouve cette note vraiment prodigieuse, déjà signalée par le *Producteur*, journal publié par l'école de Saint-Simon, dans les années 1825 et 1826 « Plusieurs auteurs refusent au » capitaliste et au propriétaire foncier le nom de producteur, parce » qu'ils prétendent que le travail seul produit. Pourquoi dès- » lors un entrepreneur de la production paierait-il un concours » qui ne contribuerait en rien à la valeur du produit. *On peut*, » *au reste, sur ce point comme sur beaucoup d'autres, adopter l'opinion que l'on veut.* L'essentiel est que les questions » soient bien posées et que chacun sache de quoi il s'agit. »

L'école de Saint-Simon a reconnu autre part la nature des services que nos économistes ont rendus au public; mais enfin, quand on voit tous leurs ouvrages basés sur un principe qui place au même rang l'oisif et le travailleur, et lorsqu'en résumé ils proclament sur une question si importante, l'indifférence de l'opinion qu'on adoptera, on peut juger si l'économie politique est devenue par eux une science véritable.

Si vous voulez bien, Messieurs, nous passerons maintenant à ces puissans calculateurs qui appliquent l'arithmétique à tout, même aux résultats de la philantropie et de la charité.

Dans un rapport sur les caisses d'épargne et de prévoyance, lu dernièrement à l'Institut (1), rapport tout rempli d'ailleurs d'une intention généreuse et louable, on trouve cette *théorie* de la pauvreté, qui n'est, après tout, que l'expression d'une opinion généralement répandue.

« La population tend continuellement à s'accroître, » et n'est bornée que par le défaut des moyens de sub- » sistance; mais en mettant dans le cœur de l'homme les » sentimens qui devaient assurer la conservation des so- » ciétés, LA NATURE lui a prescrit l'obligation sacrée de » pourvoir à la subsistance de sa famille. Dans les classes » pauvres, ces devoirs essentiels sont trop oubliés. C'est » là que devient manifeste la vérité du principe dont nous » venons de parler, qu'une population, sans cesse renais- » sante lutte, réellement contre la faim. En vain la cha- » rité publique vient à son secours; la source de cette mi- » sère est inépuisable : la masse de travail que peut fournir » un état est nécessairement bornée. Il y a des pauvres, » parce que la population qui doit vivre du travail de ses » mains est plus nombreuse que le travail à faire ne le » comporte; parce qu'une partie de cette population a » compté, pour vivre, sur le fonds des aumônes pu- » bliques (2). »

Vous l'avez entendu! si une population sans cesse renaissante lutte contre la faim, c'est que, dans les classes pauvres on a trop oublié cette obligation SACRÉE prescrite par LA NATURE, ce devoir essentiel de pourvoir à la subsistance de la famille. Ah! passons vite sur les réflexions sévères qu'inspire une pareille accusation; mais au nom de tous ces malheureux qu'on flétrit dans le seul sentiment qui puisse encore les attacher à la vie, vous tous qui gémissez de leur misère, aidez-nous, aidez-nous à verser sur le monde ces vérités fécondes que Saint-Simon nous a révélées. Saint-Simon leur dit, lui : « Il y a des pauvres, parce que la population qui DEVRAIT vivre de son travail, du travail de sa tête ou de ses mains et qui vit du travail des autres, est trop nombreuse et consomme trop pour que le travail effectué puisse fournir à la fois à sa subsistance et à celle des travailleurs; il y a des pauvres parce que cette partie-là de population a compté pour vivre sur le fonds des aumônes privées, des aumônes que lui font ses fermiers, les fermiers de ses terres et de ses capitaux. Il y aura des pauvres, tant que la volonté de Dieu ne sera pas obéie : et la volonté de Dieu, c'est que chacun puisse faire des œuvres, et que chacun soit rétribué suivant ses œuvres. »

Que vous dirai-je de plus de ce rapport? vous trouverez qu'on y cherche les moyens d'arrêter le progrès de la mendicité, « de cette profession dégradée, comme il dit, » qui consiste à être nourri misérablement sans rien faire » d'utile (3). » Et il ne voit pas auprès, *la haute mendicité*, cette profession trop bien gradée, qui consiste à être nourri splendidement, magnifiquement, honorablement,

(1) Séance publique annuelle de l'Institut royal de France, du samedi 25 avril 1830.

(2) Page 29, *Id.*

(3) *De l'action du clergé dans les sociétés modernes.* Rubichon, 1re livraison, p. 31.

à la sueur du front de ses semblables et sans non plus rien faire qui soit utile aux autres. Que tous ces grands savans auraient besoin d'être enseignés!

Assez des politiques, des économistes et des algébristes.

Mais quelque part encore on parle au nom d'un Dieu de paix et de charité. Il y a des successeurs à ces hommes divins, à ces apôtres de Jésus, dont le zèle ardent, l'inépuisable amour a sauvé, civilisé le monde. Là sans doute nous verrons se continuer la mission sublime que les premiers chrétiens avaient commencée. Ils ne laisseront pas cette grande œuvre inachevée. Quoi! l'église n'a-t-elle pas abaissé l'homme de la conquête, ne lui a-t-elle pas montré, dans le vaincu prosterné à ses pieds, un homme, un frère que Jésus lui avait donné? Hélas! hélas! que les temps sont changés. L'église est du côté maintenant des forts et des puissans, elle a fait alliance avec les héritiers de la conquête, elle ne connaît plus les besoins du pauvre, et le fils de l'esclave ne trouve plus en elle une mère tendre et dévouée; elle a détruit la servitude directe, c'est tout ce qu'elle a pu faire; pour le reste elle s'est démise; le reste est un mal dont elle ignore le remède, un mal qui lui paraît nécessaire à tout jamais, dans un monde qu'elle a mis en dehors du royaume de Dieu.

Ecoutez : voici un livre publié directement pour la défense de la religion catholique, publié par une association dont les chefs occupent dans le clergé les premiers degrés de la hiérarchie. Après des tableaux pleins d'énergie, où la misère des classes inférieures est établie dans son horrible nudité, après avoir démontré l'impuissance des réglemens politiques qui ont pour objet de détruire cette misère; les seuls moyens qu'on ait conçus comme capables de lui procurer au moins quelques soulagemens c'est encore l'aumône et la mendicité! Ecoutez :

« La mendicité, depuis l'abolition de l'esclavage, est » D'UN ORDRE NATUREL; les lois de la religion et de la » morale, qui, chez tous les peuple modernes, ordonnent » aux riches de donner, supposent et en conséquence per- » mettent que les pauvres demandent. » Après avoir proclamé que la mendicité est d'un ordre naturel, il fallait bien la justifier au point de vue de la providence. Cela ne leur coûte guères : « La mendicité, en excitant et re- » cevant l'aumône, développe la pitié et d'autres vertus » chez les enfans, les domestiques, les artisans, quel- » quefois même chez celui qui fut pauvre, et qui lui dut un » pain qu'il aurait peut-être fallu obtenir aux dépens de » sa morale et de son honneur..... elle crée une charité » qui sans elle n'existerait pas, etc. (1). »

Dispensez-moi, messieurs, d'ajouter aucune réflexion à une citation pareille : c'est assez nous traîner sur toutes ces théories dégoûtantes; maintenant j'espère, vous comprenez que personne en dehors de l'école de Saint-Simon, personne ne connaît les conditions du salut de l'humanité. Aussi quand nous apportons sur l'Evangile cet immense progrès : que le règne de Dieu est arrivé, que le principe de toute morale, comme la base de toute organisation sociale, c'est que chacun soit rétribué suivant ses œuvres, après que chacun aura été mis à même de faire des œuvres; vous pouvez juger s'il est raisonnable de la part d'une feuille qui s'intitule *Journal Religieux*, s'il est raisonnable de dire, en parlant de la religion Saint-Simonienne : « Il n'y a rien là sur quoi l'on puisse fonder » une morale populaire, il n'y a rien avec quoi on puisse » donner à l'homme qui gagne sa vie à la sueur de son » front, le sentiment de cette dignité qui lui fait relever » vers le ciel ce front abaissé et chargé de souffrances (1). » Messieurs, je vous adjure, appartient-il à des chrétiens de s'écrier en notre présence? « A nous, à nous seuls le » soin de prêcher le peuple, et de mettre à sa portée » les plus sublimes mystères de l'intelligence humaine, » les plus hautes communications que Dieu ait faites à ses » créatures (2). »

Ministres des cultes chrétiens, vous vous croyez donc encore prêtres! mais prêtres, c'est pasteurs, et je cherche en vain vos troupeaux. Et quoi! notre enfance à tous n'a-t-elle pas été commise à vos soins? Vous avez eu nos cœurs à émouvoir, nos intelligences à développer, nos forces à diriger; et puisque vous êtes restés sur nous sans puissance, comment pouvez-vous dire que Dieu est avec vous?

Vous vous croyez encore prêtres! eh! mais Jésus, Jésus lui-même, par Saint-Simon vous crie : »—L'amélioration! l'amélioration du sort de la classe pauvre! vous en occupez-vous? Vous lui faites des bons livres! avez-vous donc à lui raconter quelque bonne nouvelle?»

Dix-huit cents ans déjà passés, une loi d'amour vous a été donnée, et vous défendez encore la loi de crainte!

Et quand nous vous montrons des populations entières toutes déshéritées des bienfaits de la civilisation, vous nous dites : la mendicité est d'un ordre naturel! Eh mais! l'esclavage aussi était d'un ordre naturel; votre maître l'a-t-il donc respecté?

Et quand nous vous annonçons que les temps sont accomplis, qu'il faut rétribuer chacun suivant ses œuvres, vous nous répondez froidement : Ah! rendons à César ce qui est à César. — Eh mais! les pleurs, le sang, la vie de l'esclave étaient bien à César; et votre maître les lui a-t-il rendus?

Non! vous n'êtes plus prêtres! et du jour où un progrès, un seul progrès fut accompli en-dehors de l'église, l'église n'était plus fille de Dieu? Qui fait donc le progrès au monde, si ce n'est Dieu; et ne voyez-vous pas qu'en niant le progrès et le méconnaissant, le condamnant, le poursuivant de vos foudres impuissantes, c'est Dieu lui-même que vous avez nié, méconnu, condamné, poursuivi! et puisqu'il apparaît de toutes parts en dehors de de vous et contre vous, comment donc serait-il encore avec vous?

Oh! mais, je comprends! vos yeux à la fin se sont ouverts, vous ne niez plus le jour, vous confessez le progrès, et vous vous efforcez maintenant de rejoindre l'humanité qui vous a laissés si fort en arrière; et traînant péniblement à la remorque votre Dieu du passé, vous voudriez, je crois, le mettre au courant des découvertes de la science, en possession des conquêtes de l'industrie. Ah! votre espérance est vaine! A des hommes nouveaux, une lumière nouvelle, qui ne doit pas les suivre, mais doit

(1) *Le Correspondant*, n° 33, 22 juin 1830.

(1) *Le Correspondant*, n° 33, 22 juin 1830. (2) *Id. id.*

les précéder! Non! vous ne ressaisirez point le sceptre échappé de vos mains. Trois siècles entiers d'ignorantisme et de superstition, de despotisme et d'inquisition, vous ont trop bien valu votre congé. Votre temps est fini, et le nôtre commence.

LE PEUPLE SOUVERAIN.

Pendant le cours de la révolution française, le dogme de la souveraineté du peuple a été le principe essentiel de toutes les constitutions que les partis ont tour-à-tour imposées à la France. Proclamé pompeusement par la constitution de 1791, qui devait assurer à perpétuité la liberté, le bonheur et la gloire de la nation française, il reparaît successivement dans la constitution perpétuelle de 1793, qui ne fut jamais mise en pratique, et dans les non moins perpétuelles constitutions de l'an III et de l'an VIII. Vint 1 14; une charte parut, où le peuple souverain cessa de dicter des lois, pour en recevoir à deux genoux de l'*octroi royal*. Voici qu'après 15 ans cette charte perpétuelle a cessé d'être. La *pierre fondamentale* de l'édifice social a été violemment arrachée, sans que l'édifice ait ressenti de commotion, autre part que dans les ministères et les préfectures. Rien n'a menacé de crouler, si ce n'est les antichambres affaissées sous le poids de la foule des solliciteurs. Nos députés, après s'être préalablement avertis, par l'organe de l'un d'eux, qu'ils travaillaient pour les siècles, se sont mis à l'œuvre. La machine législative a fonctionné 24 heures environ, et nous avons eu une charte nouvelle, grâce à laquelle la souveraineté du peuple reprend, tant bien que mal, la place que lui avait ravie le droit divin.

Pauvre peuple! Ils le proclament souverain, eux qui vivent de ses sueurs, qui s'engraissent de sa substance. Ils le proclament souverain, et ils lui laissent pour partage le travail, la misère, prenant pour eux l'oisiveté, le luxe, les plaisirs.

Le peuple a en effet été souverain, mais seulement un instant, lorsqu'il a fallu vaincre. Il l'a vraiment été, par sa générosité, par sa modération, par sa force, dans les belles journées du 28 et du 29 juillet, lorsque ceux qui s'étaient proclamés ses amis, ses protecteurs, ses pères, maintenant dirigeaient contre lui balles et boulets, ou se cachaient dans une honteuse retraite. Les hommes qui affrontaient des bataillons hérissés de fer et de feu, qui avançaient sous la mitraille, qui se pressaient à la bouche des canons, tous, chefs et soldats, la veille inconnus les uns aux autres, étroitement liés alors par la communauté de sentiment, de pensées et d'efforts, tous étaient *peuple*, tous étaient *travailleurs*. Ceux qui suppléaient à la désertion des autorités, qui, pauvres, sans pain, sans vêtement, envahissant les armes à la main le palais des rois, respectaient religieusement les meubles précieux, l'or et les richesses entassés dans le sanctuaire de la féodalité, et bornaient leur vengeance à s'asseoir un instant sur le trône de Louis XIV, à reposer une minute sur la couche royale; ceux qui plaçaient sous leur sauvegarde les musées, les monumens, le trésor, qui ne tournaient pas la tête en passant devant la banque, ceux-là étaient *peuple*, étaient *travailleurs;* ils étaient rois alors, car nulle autorité ne s'élevait supérieure ou égale à la leur, ils l'étaient par leur puissance et par leur vertu.

Et le lendemain ils rentrèrent dans leurs ateliers : ils reprirent le rabot, la truelle, la lime, le marteau ou le crochet. Les vainqueurs des suisses et de la garde, redevinrent ouvriers, machines ou bêtes de sommes. Pauvre peuple!

Alors les bourgeois, les oisifs, qui s'étaient cachés dans leurs caves, ont mis le nez dehors, puis sont rentrés, puis sont sortis, la tête haute, le front rayonnant, couverts de rubans comme un bâtiment pavoisé. Au fracas du canon a succédé le bourdonnement de leur bavardage. Ils ont parlé, parlé, parlé, sans enthousiasme, sans conscience de leur situation; ils se sont pris à discuter entre royauté ou république, entre Orléans ou Bordeaux. Il y a eu flux de paroles, d'autant plus rapide qu'il a été resserré dans un plus court intervalle; et à la fin d'un déluge de discours, de proclamations et de propositions, une charte, enjolivée de quelques oripeaux, est venue comme une autre arche s'arrêter sur le Palais-Royal.

Et le peuple souverain, et les travailleurs? On s'est occupé de reconnaître leurs services, et la récompense sera brillante : écoutez.

On érigera aux morts un splendide monument avec colonnade tout autour, tables de marbre noir à l'intérieur; avec force inscriptions et couronnes de lauriers et de chêne, avec drapeaux, urnes funéraires et torches renversées. Il y aura des statues grecques largement drapées, qui s'appelleront, l'une la gloire, une autre la patrie en deuil; il y aura des bas-reliefs historiques et allégoriques. On frappera des médailles, on accordera des pensions à quelques veuves, à quelques orphelins, et les riches laisseront tomber vaniteusement de mesquines aumônes pour les fils de ceux qui n'avaient pour tout bien que la vie, et qui la leur ont sacrifiée.

Eh bien! voilà POUR LES MORTS: mais POUR LES VIVANS, pour les masses, pour le *peuple*, pour les *travailleurs*, encore une fois qu'allez-vous faire?

Quelques-uns d'entre vous parlent d'assemblées primaires, de droits électoraux. — Que voulez-vous qu'il en fasse, ce peuple, des droits électoraux? depuis 40 ans qu'en faites-vous vous-mêmes?

Vous proclamez l'égalité devant la loi. — Mais votre égalité est mensongère, car vous reconnaissez les caprices du hasard, vous respectez les priviléges de la naissance, et l'on voit même, ô honte! vos journaux, rétro-

gradant au-delà de 1789, proposer l'élévation à la pairie des fils de deux célèbres maréchaux de l'empire, par le seul motif *qu'ils sont fils de leurs pères!*

Il y a des inégalités naturelles qui doivent être la base de la hiérarchie de l'avenir. Ce sont les inégalités de capacité, dans l'ordre moral, dans l'ordre scientifique, et dans l'ordre industriel. Hors de là, toute inégalité est impie, toute hiérarchie est tyrannique. — Vous répandrez, dites-vous, l'instruction à pleines mains; chaque commune aura un pédagogue, chaque ville un collége; vous inonderez la France de cours à la Dupin; vous ouvrirez cinq cents bibliothèques. — Très-bien: mais ô hommes craintifs, idolâtres de votre propriété, si c'est à l'instruction que vous voulez borner votre bienfait, arrêtez: fermez plutôt les écoles, brûlez les bibliothèques, remettez au fourneau ces caractères, défendez d'imprimer sous peine de la hart, car vous savez si le peuple est plus fort que vous; et à quel usage croyez-vous qu'il emploiera sa force, quand son intelligence et ses sentimens auront été développés par vous à l'égal de vos sentimens et de votre intelligence?

Vous réduirez le budjet? Vous frapperez les sinécuristes, les cumulards, vous étendrez sur le lit de Procuste les ministres, les directeurs généraux, les chefs de divisions, les états-majors, tous les gros bonnets de la hiérarchie administrative. Je suppose qu'ainsi vous retranchiez 20, 30, 50 millions du milliard annuel. — Belle économie qui ne s'élèvera pas à 2 francs par tête! — Il est un autre budjet mille fois plus lourd que celui voté par les chambres. C'est celui que l'oisiveté perçoit sur le travail. En supprimez-vous un centime?

Ainsi les frélons de la ruche seront encore placés au-dessus de l'abeille laborieuse; l'oisiveté sera encore une profession, la plus honorée de toutes; et parmi tous les oisifs, celui qui a conservé le plus de ressemblance avec le châtelain féodal, le propriétaire foncier, occupera le plus haut dégré de la hiérarchie sociale. Vous avez cependant aboli la fainéantise des moines; celle des propriétaires est-elle plus charitable, moins immorale, moins oppressive?

Répondez encore. Vous sera-t-il possible, sera-t-il même question entre vous de modifier le système de concurrence illimitée, système salutaire un moment, mais aujourd'hui mortel, par lequel les travailleurs sont réduits à s'entre dévorer.

Et le défaut d'union entre les hommes, l'égoïsme qui s'infiltre par tous les pores du corps social, cet individualisme qui déborde, comment l'arrêterez-vous? Vous achevez dans les derniers détails la désorganisation de l'ordre féodal et catholique; bien! mais quel lien nouveau substituerez-vous au lien du passé; que donnerez-vous aux hommes en place de la religion du Christ, qu'ils ont tant aimée avant quelle ne devînt oppressive, que beaucoup aiment encore parce que le cœur de l'homme a besoin d'une foi religieuse?

Vains efforts! Parmi les hommes auxquels vous avez confié l'avenir de votre pays, il en est plusieurs qui désirent sincèrement le bien du peuple; mais, renfermés qu'ils sont dans le cercle du libéralisme, ils s'épuiseront en combinaisons impuissantes. Leur bonne volonté est d'avance frappée de stérilité. Ils seront comme le lion généreux qui tourne incessamment autour de sa cage de fer, cherchant vainement une issue entre les barreaux. Peut-être à force de zèle trouveront-ils quelques palliatifs à des maux partiels; mais ce n'est pas à eux qu'il sera donné de connaître et d'appliquer le spécifique propre à calmer les souffrances générales, les douleurs des masses.

Pauvre peuple! Avant le 26 juillet il avait en partage la fatigue, les privations, la douleur. Il continuera à être en proie à la fatigue, aux privations, à la douleur. Bientôt on lui dira que c'est trop d'honneur pour lui de s'être fait mitrailler pour la plus grande gloire de la noblesse électorale; les mécaniciens le classeront froidement, comme aujourd'hui, à la suite des machines à vapeurs, parmi les *moteurs animés*, à côté des chevaux aveugles qu'on attache aux manèges. Les coalitions d'ouvriers seront réprimées par une législation de fer. Les mots de *canaille*, de *populace* reviendront à la mode. On lui conseillera de sang froid de faire des économies, de ne pas se marier; et s'il s'avise de trouver à redire à des conseils si généreux, si désintéressés, nous verrons peut-être refleurir les sublimes théories du pouvoir constituant et recommencer les charges de gendarmerie, c'est-à-dire de maréchaussée, car il n'y a plus de gendarmes.

Pauvre peuple! et ils l'appellent souverain!

L'histoire nous offre l'exemple d'une souveraineté pareille à la sienne; celle que les bourreaux décernèrent à l'homme divin dont la voix a fait marcher l'humanité pendant dix-huit siècles. Ceux qu'il était venu racheter de son sang lui mirent sur la tête une couronne d'épines, entre les mains un roseau, et ils lui dirent: Roi, je te salue. Ils le fouettèrent de verges, ils lui crachèrent au visage, ils lui donnèrent des soufflets, en lui disant: Roi, je te salue. Ils le clouèrent sur une croix, au-dessus de laquelle était écrite sa royauté; et pour que rien ne manquât à la ressemblance du peuple souverain et du roi des Juifs, ils lui arrachèrent ses vêtemens et ils se les partagèrent, en prenant pour juge le HASARD dans la répartition de cet HÉRITAGE.